

**Communiqué de presse - Lancement de la pétition «Justice climatique»**

---

## **Lutter contre le réchauffement est indissociable du développement**

**Lausanne/Berne/Lucerne, le 5 novembre 2008. – Dans un mois, la conférence de l’ONU qui se tiendra à Poznań devra dessiner les lignes d’une nouvelle convention sur le climat. La lutte contre le réchauffement climatique doit respecter le droit des peuples du Sud au développement. Tel est l’objet de la pétition « Justice climatique » lancée par Action de Carême et Pain pour le prochain.**

Le réchauffement de la planète frappe le plus durement ceux et celles qui y ont le moins contribué : les populations pauvres du Sud. Sécheresses, ouragans et inondations sévissent de plus en plus souvent et menacent le droit à l’alimentation et, par là même, la dignité de l’existence humaine. Avec leurs réseaux internationaux CIDSE et APRODEV, Action de Carême et Pain pour le prochain s’engagent pour que la nouvelle convention sur le climat soit efficace et contraignante.

En décembre 2009, les États membres de l’ONU adopteront la nouvelle convention sur le climat (protocole post-Kyoto) à Copenhague. Beat Dietschy, secrétaire général de Pain pour le prochain, estime que la Suisse peut jouer un rôle moteur dans ces négociations : « Nous voulons encourager le Conseil fédéral à aller de l’avant et à œuvrer avec d’autres gouvernements en faveur d’une convention à la fois efficace et équitable.»

Concrètement, Action de Carême, Pain pour le prochain et Etre partenaires demandent que la Suisse réduise ses émissions de CO<sub>2</sub> de 40 % d’ici 2020 et favorise une réduction du même ordre à l’étranger. Les trois organisations lancent la pétition « Justice climatique » afin de donner plus de poids à ces revendications. « Ces prochains mois, nous entendons recueillir le plus de voix possible en Suisse, sous forme de cartes postales envoyées au Conseil fédéral ou de signatures électroniques en ligne », explique Antonio Hautle, directeur d’Action de Carême : « Il en va en effet d’un droit fondamental, le droit de toute personne au développement, même en période de changement climatique. Une crise financière ne doit pas non plus servir de prétexte pour rogner ce droit. »

Les organisations sont partisans de l’approche des *Greenhouse Development Rights*, qui sert à la fois de piste d’action et de base de calcul du soutien financier. Cette méthode tient compte de la responsabilité en matière de réchauffement du climat, de la puissance économique et des capacités technologiques de chaque pays. « Les pays industrialisés peuvent et doivent réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> davantage et plus rapidement que les pays en développement, car ils en portent une plus lourde responsabilité », explique Miges Baumann, responsable de la politique de développement à Pain pour le prochain.

### **Informations supplémentaires :**

**Antonio Hautle**, directeur *Action de Carême*, 041-227.59.71, 079-705.92.71,  
[hautle@fastenopfer.ch](mailto:hautle@fastenopfer.ch)

**Martina Schmidt**, Secrétaire romande *Pain pour le prochain*, 021-614.77.17,  
078-602.60.14, [schmidt@bfa-ppp.ch](mailto:schmidt@bfa-ppp.ch)

**Site de la campagne :** [www.droitalimentation.ch](http://www.droitalimentation.ch)